

## Au sommaire

## A La Une

SPÉCIAL  
RÉFORME**ACTUALITE DE LA FPC (Droit et pratiques)**

- Projet de loi «avenir professionnel»
  - > Les députés adoptent le CPF en euros
  - > Financement de l'apprentissage
  - > Orientation : les députés précisent le contenu de l'information qui sera délivrée par les Régions
  - > Les députés créent un droit individuel au congé VAE
  - > Le projet de loi adopté à l'Assemblée nationale
- Quel CPF pour les travailleurs non-salariés ?
- Opérateurs de compétences : quel périmètre d'intervention ?

**CENTRES ET TERRITOIRES**

- Certif'Région 2019, c'est reparti !
- Plan de professionnalisation Bourgogne-France-Comté 2018
- PIC : lancement d'un appel à projets pour favoriser l'insertion des moins qualifiés
- Le cadre d'élaboration Etat-Régions des PIC transmis aux Régions
- Un «questions-réponses» sur les Parcours emploi compétences et le Fonds d'inclusion dans l'emploi
- L'Agefiph publie son premier catalogue qualité-formation

**PROGRAMMES SPECIFIQUES**

- Avenir professionnel : le gouvernement va amender le texte pour tenir compte de la concertation «emploi et handicap»
- Guide Préqualification, sécurisez la formation de vos candidats
- «Handi-Mooc», le 1er Mooc de France sur la recherche d'emploi pour les personnes handicapées
- La nouvelle aide aux entreprises «spécial numérique»
- Remise du rapport sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**DIPLOMES, QUALIFICATIONS, VAE**

- Pérennisation d'un dispositif dérogatoire d'obtention du BTS agricole
- Avril, la VAE facile sur l'Emploi store de Pôle emploi
- Certification des maîtres d'apprentissage

**DISPOSITIF DE FORMATION, PEDAGOGIE**

- Appel à projets : Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures
- Formation modulaire Concevoir et animer une formation à distance
- Tutorat et fonction tutorale

**FILIERES PROFESSIONNELLES**

- Des recrutements prévus pendant dix ans dans les sociétés d'ingénierie et de services du numérique
- Les services à la personne peinent à recruter

**COOPERATION INTERNATIONALE**

- La Gazette du réseau FAR, nouvelle version

**Actualites de la FPC**

- Projet de loi « avenir professionnel »

**Centres, Territoires et Qualité**

- Le cadre d'élaboration Etat-Régions des PIC transmis aux Régions
- Certif'Région 2019

**Programmes spécifiques**

- Handi-Mooc, le 1er Mooc de France sur le recherche d'emploi pour les personnes handicapées

**Diplômes, qualif, VAE**

- Avril, la VAE facile sur l'Emploi store de Pôle emploi
- Certification des maîtres d'apprentissage

**Dispositifs de formation, pédagogie**

- Tutorat et fonction tutorale

**Filières professionnelles**

- Des recrutements prévus dans les sociétés d'ingénierie et de services du numérique

## Projet de loi "avenir professionnel"

### -> Les députés adoptent le CPF en euros

Le principe de l'alimentation du CPF en euros et non plus en heures précisé dans le premier article du projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" vient d'être validé lors d'une séance de vote des députés. Ainsi le congé individuel de formation est supprimé et remplacé par le compte personnel formation (CPF) de transition professionnelle dont l'objectif est de "financer les projets de reconversion".

De plus, afin d'être en mesure d'ajuster les crédits acquis au titre du CPF à l'évolution du prix des formations, un dispositif de revalorisation tous les trois ans a été ajouté ainsi qu'un amendement visant à sécuriser le niveau d'alimentation du CPF des salariés les moins qualifiés.

### -> Financement de l'apprentissage

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a apporté des modifications dans le projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" dans le cadre de la réforme de l'apprentissage. Au sein de la "contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance" deux régimes de financements distincts ont été définis par amendement.

- La taxe d'apprentissage comprend désormais une fraction de 87 % pour le financement de l'apprentissage alors que l'autre fraction de 13 % devrait financer les "dépenses libératoires effectuées par l'employeur en application de l'article L.6241-4 du Code du travail".
- La contribution à la formation professionnelle quant à elle permettra de financer des actions de formation continue des salariés et des demandeurs d'emploi. Elle sera financée par les employeurs par une contribution annuelle qui variera en fonction du nombre de salariés.

(Petite loi, Chapitre V "Gouvernance, financement, dialogue social", section 2 "Financement de la formation professionnelle")

### -> Orientation : les députés précisent le contenu de l'information qui sera délivrée par les Régions

L'article 10 du projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", qui délègue la mission d'information sur les métiers, notamment en milieu scolaire, a été adopté par les députés. Outre le fait que les actions d'information sur les métiers et les formations soient ouvertes sur "le plan national, régional et européen", elles seront réalisées dans les établissements scolaires et universitaires. Les Régions auront en charge la rédaction d'un rapport annuel dressant le bilan des actions réalisées au sein des structures en charge de l'orientation professionnelle.

Quant aux CIO, leur situation fera l'objet d'un rapport établi par le Gouvernement et remis au Parlement six mois après la promulgation de la loi.

### -> Les députés créent un droit individuel au congé VAE

En ce qui concerne le droit au congé de 24h dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE), les députés proposent un "droit individuel au congé VAE" pour les individus qui entrent dans le dispositif de leur propre initiative. Ce congé VAE est considéré comme du temps de travail effectif ; par conséquent, le salarié voit sa rémunération et sa protection sociale maintenue.

### -> Le projet de loi adopté à l'Assemblée nationale

Après avoir été adopté le 19 juin 2018, le projet de loi va être soumis et examiné par la commission des Affaires sociales du Sénat le 27 juin. Lors de la présentation du texte en séance publique, 200 amendements ont été adoptés par les députés : ils ne remettent pas en cause le projet de loi mais apportent quelques précisions et modifications dont, entre autres, l'étendue des missions de France compétences "en tant qu'institution nationale publique" et la composition de son conseil d'administration.

### Consultation du projet de loi

## Quel CPF pour les travailleurs non-salariés ?

Dans sa chronique n°137 publiée sur son site internet, Jean-Louis Luttringer aborde "la question préalable de la justification du rattachement des travailleurs non-salariés, au même titre que les travailleurs salariés, à la notion de droit universel ainsi que des questions relatives à la faisabilité juridique et la viabilité économique d'un CPF des travailleurs non-salariés" dans le cadre du projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" qui prévoit de transférer une partie des contributions formations des demandeurs d'emploi vers le CPF\*.

\* Compte personnel formation

Consultation de la chronique 137 juin 2018

## Opérateurs de compétences : quel périmètre d'intervention ?

Les présidents respectifs du Cnefop\* et de l'Afref\*\* ont été missionnés par la ministre du Travail pour réaliser "différents scénarii de regroupement des branches en définissant le périmètre d'intervention des opérateurs de compétences", selon deux logiques :

- une logique sectorielle : proximité des métiers, des emplois et des compétences couverts,
- une logique de filière : cohérence et structuration d'une filière économique existante.

Les propositions des travaux seront remises début août.

\* Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

\*\* Association française des responsables de formation

## Certif'Région 2019, c'est reparti !

Certif'Région 2019 a démarré la première semaine de juin. Durant cette campagne, les organismes de formations ont la possibilité de déposer leurs candidatures afin d'être inscrits sur la liste des organismes de formation labellisés du Cnefop\*.

\* Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

**Consultation** des ressources de la démarche "Certif'Région 2019"

## Plan de professionnalisation Bourgogne-France-Comté 2018

Le plan de professionnalisation d'Emfor, groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projet État-Région, vient de publier son plan de professionnalisation destiné aux professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

Il est composé de quatre chapitres :

- comprendre l'environnement de la formation et son évolution,
- être acteur du Spro\*,
- connaître son territoire, les secteurs et les métiers,
- s'approprier des outils et des ressources.

\* Service public régional de l'orientation

**Consultation** du site internet Emfor Bourgogne-Franche-Comté

## PIC : lancement d'un appel à projets pour favoriser l'insertion des moins qualifiés

Dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), le gouvernement lance un appel à projets "100 % inclusion, la fabrique de la remobilisation" dont l'objectif est de financer des parcours intégrés et personnalisés, de la remobilisation de l'individu jusqu'à son retour dans l'emploi. En effet, cette démarche expérimentale destinée aux jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, "résidant dans les territoires prioritaires de la politique de la ville ou des zones rurales" permettra d'accompagner le candidat dans la construction de son projet professionnel et de développer ou valoriser ses compétences.

**Consultation** de la page de présentation de l'appel à projet

## L'Agefiph publie son premier catalogue qualité-formation

Un catalogue qualité/formation, réalisé par l'Agefiph est désormais disponible. Il contient les organismes de formation, prestataires de l'Agefiph, ayant accepté la mise en conformité de leurs prestations en signant un accord dans lequel ils s'engagent à respecter les dispositions du décret qualité.

**Consultation** de la page de présentation du catalogue

## Le cadre d'élaboration Etat-Régions des PIC transmis aux Régions

Un document de cadrage à destination des Régions vient d'être réalisé par le haut-commissariat à la transformation des compétences. Il présente le cadrage du "déploiement du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) qui couvrira la période 2019-2022", dont la phase d'amorçage a débuté cette année. Composé de trois parties (les objectifs, les axes d'intervention et la méthode d'élaboration des Pactes), le PIC sera conduit par l'Etat et les Régions et co-élaboré dans le cadre du Crefop\*

\*Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

**Consultation** de la page consacrée au PIC

**Consultation** de la page consacrée aux Pactes régionaux d'investissement dans les compétences

## Un "questions-réponses" sur les Parcours emploi compétences et le Fonds d'inclusion dans l'emploi

L'Union nationale des Missions locales a mis en ligne un questions-réponses consacré aux parcours emploi compétences (PEC) et au Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi. Elaboré par la Dgefp\* en application de la circulaire du 11 janvier 2018, ce document destiné aux services de l'Etat et au service public de l'emploi, précise les "secteurs prioritaires" pour les PEC et la nouvelle forme des contrats aidés.

\* Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

**Consultation** de la page consacrée au document

### Avenir professionnel : le gouvernement va amender le texte pour tenir compte de la concertation "emploi et handicap"

La première phase de la concertation "handicap et emploi" vient d'être conclue entre la ministre du Travail et la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées. Organisée en deux temps, cette concertation est réalisée dans le cadre du projet de loi "avenir professionnel". Dans un premier temps il sera question de la rénovation de l'obligation d'emploi (Oeth) et se traduira par des amendements aux projets de loi. Dans un second temps, prévu courant juin, il sera question de l'offre de services nécessaire aux employeurs et travailleurs et plus particulièrement des Cap emploi ou de l'Agefiph.

Les mesures attendues suite à cette concertation sont "la simplification des démarches pour les entreprises dans la déclaration d'emploi des travailleurs handicapés, la généralisation des référents handicap dans les CFA".

**Consultation** de la [page dédiée aux conclusions de la première phase de concertation](#)

**Consultation** de la [page consacrée aux 5 mesures-clés issues de la concertation](#)

### Guide Préqualification, sécurisez la formation de vos candidats

Un guide destiné aux entreprises souhaitant recruter des personnes handicapées pour les former à leurs métiers, vient d'être publié par l'Agefiph. Il apporte les solutions pour "initier et construire une étape de préqualification". Il précise également les dispositifs existants qui ont été déployés dans de nombreux secteurs d'activité soutenus par l'Agefiph.

**Consultation** de la [page de présentation du guide](#)

### Remise du rapport sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Un rapport sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées vient d'être remis aux ministres de la santé, du travail et à la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées. Réalisé par le Conseil national consultatif des personnes handicapées (Cncph), ce document traite des outils mis en place pour les personnes en situation de handicap afin de faciliter leur insertion professionnelle.

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, le rapport invite les régions à définir un programme régional d'accès à la formation et la qualification des personnes handicapées à partir des besoins identifiés. Il leur préconise également de "s'appuyer sur les entreprises adaptées pour accompagner les formations par alternance" et d'évaluer le financement des CFA afin de leur permettre d'accueillir 6 % d'apprentis en situation de handicap.

**Consultation** de la [page de présentation du rapport](#)

### "Handi-Mooc", le 1er Mooc de France sur la recherche d'emploi pour les personnes handicapées

Le premier Mooc destiné aux personnes handicapées en recherche d'emploi vient d'être ouvert. Financé par une douzaine d'employeurs, l'Agefiph et le Fiphfp, son objectif est de répondre aux travailleurs en situation de handicap

**Accédez** au [mooc](#)

### La nouvelle aide aux entreprises "spécial numérique"

Les formulaires de demande d'aide au projet d'inclusion de compétences numériques viennent d'être mis en ligne par Pôle emploi. Destinée aux entreprises, cette aide a pour objectif d'accompagner et faciliter le recrutement d'un candidat sur un métier lié au numérique. Les employeurs s'engagent alors à l'embaucher sur un contrat de 6 mois minimum, à l'issue d'une formation. Cette aide est proposée jusqu'au 31 décembre 2018.

**Consultation** de l'[article](#)

### Avril, la VAE facile sur l'Emploi store de Pôle emploi

Un nouveau service vient d'être déployé sur l'Emploi store. Avril permettra de faciliter l'accès à la validation des acquis de l'expérience aux demandeurs d'emploi en 3 clics. De plus, ce nouvel outil propose les certifications accessibles à la VAE selon le métier recherché (recherche par code Rome, métier ou certification). "Cette version « bêta » s'enrichira des informations régionales au cours de 2018".

**Découvrez** le site <https://avril.pole-emploi.fr/>

### Certification des maîtres d'apprentissage

Afin de valoriser et professionnaliser la fonction de maître d'apprentissage, le gouvernement envisage la création d'une certification "de référence". Le référentiel de la certification de tuteur est en cours de rédaction et devrait faire l'objet d'un arrêté en novembre 2018 pour une première session de certification en 2019.

Accessible par VAE ou par la voie de la formation, la première réunion du groupe de travail a eu lieu le 14 juin dernier à laquelle participaient des représentants des CFA et des branches d'activités.

### Pérennisation d'un dispositif dérogatoire d'obtention du BTS agricole

Dans le cadre de l'inscription des diplômes de l'enseignement supérieur court dans le LMD (processus qui vise à faire converger les diplômes vers un système basé sur trois grades : licence, master, doctorat), la DGER a mis en place une expérimentation dont l'objectif est d'évaluer si le BTSA peut être reconnu dans le processus LMD via une mobilité des étudiants dans un établissement européen partenaire. Suite à cette expérimentation un décret permet aux établissements impliqués de pérenniser le dispositif sans interruption dans l'attente de la publication des modalités de mise en oeuvre de la dérogation.

**Consultation** du [décret](#)

## Dispositifs de formation

### Appel à projets : Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures

Une nouvelle action vient de démarrer dans le cadre du programme "Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche". Elle encourage la création d'écosystèmes de l'orientation sur différents secteurs géographiques, afin de créer une coalition entre l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi, de l'information et du conseil en orientation, ceci afin de "mettre à la disposition des élèves et de leurs familles tous les éléments d'information nécessaires sur les formations, leurs attendus et leurs débouchés professionnels, les accompagner dans l'élaboration d'un projet de poursuite d'études et les aider ainsi à faire les meilleurs choix à l'entrée dans l'enseignement supérieur".

La consultation sera clôturée le 20 septembre 2018

**Consultation** de la [fiche de présentation de la consultation](#)

### Formation modulaire Concevoir et animer une formation à distance

"Concevoir et animer une formation à distance" est une formation mise en place par l'Afpa Balma tertiaire, à l'attention des acteurs de la formation afin de développer leurs compétences en matière de conduite de projet de formation à distance, dans la pratique des environnements numériques en formation. Financée par le Conseil régional, elle se déroule à domicile ou sur le lieu de travail du participant. Cette année elle aura lieu entre le 13 novembre 2018 et le 25 juin 2019 sur une durée hebdomadaire de 6 à 12 heures. Elle est modulaire (85 à 200 heures en fonction des modules retenus) ce qui permet d'individualiser les parcours de formation.

Clôture des candidatures le 1er octobre 2018.

Pour participer à l'une des informations collectives à distance merci d'écrire à : [recrutement.balma@afpa.fr](mailto:recrutement.balma@afpa.fr)

### Tutorat et fonction tutorale

La fonction tutorale est le thème abordé dans l'article de Philippe Astier publié dans la revue "Recherche et formation". Si on sait que la notion de "fonction tutorale" "fait partie du champ sémantique émergent de la professionnalisation", on découvre l'hypothèse selon laquelle cette notion "vise à renforcer l'articulation entre travail, emploi, formation et apprentissage du fait de l'émergence, pour les individus comme pour les institutions, d'un nouvel enjeu lié à la certification des compétences".

**Consultation** de la [fiche de présentation de l'ouvrage](#)

### Des recrutements prévus pendant dix ans dans les sociétés d'ingénierie et de services du numérique

Une étude sur l'avenir des emplois, des compétences et des formations au sein des Entreprises de services du numérique (ESN) et des sociétés d'Ingénierie et de Conseil en technologies (ICT) en France vient d'être réalisée par l'Opiiec\*.

On y apprend que "232 000 recrutements seraient prévus dans les dix prochaines années en France dont 90 500 créations nettes d'emplois" dont certaines des créations d'emploi concerneraient des métiers qui n'existent pas à l'heure actuelle. Néanmoins certains seront moins recherchés du fait de la sous-traitance étrangère et de l'automatisation. Actuellement, on peut constater qu'en dehors des compétences techniques, "les "soft skills" (curiosité, capacité d'apprentissage, souplesse...) sont de plus en plus demandés par les employeurs".

\* Observatoire paritaire des métiers du numérique, de l'ingénierie, des études et du conseil, et des métiers de l'évènement

**Consultation** de la [page de présentation de l'étude](#)

(rubrique Opiiec/études sectorielles/métiers de l'ingénierie)

### Les services à la personne peinent à recruter

Etudes de la branche des entreprises de services à la personne, Recruter et former pour des métiers qui ont du sens (coll.), AGEFOS PME, sd

Une étude vient d'être publiée par la branche professionnelle des entreprises à la personne. Celle-ci traite de l'impact des évolutions réglementaires sur ce secteur et préconise le développement d'une offre de formation adaptée et de qualité. En effet, cette filière en pleine expansion doit répondre à une demande croissante des usagers tout en "fidélisant" les salariés "et leur évolution professionnelle au sein de la branche".

**Consultation** de la [page de présentation de l'étude](#)

## internationale

### La Gazette du réseau FAR, nouvelle version

Impliqué dans les questions de formation agricole et rurale, le réseau FAR accompagne les pays du Sud "dans la rénovation et l'appui à la mise en oeuvre de leurs dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale". Vous retrouverez toutes les actualités des missions et activités du réseau dans la "Gazette du réseau FAR", nouvelle version.

**Consultation** de la [gazette de mai-juin 2018](#)

Actualité

Filières durable professionnelles

Développement

Handicap

Qualité Formation

Insertion

Territoires

VAE

Diplômes

Qualification

Actualité

Qualité Formation

Handicap

Développement

Professionnelle

Territoires

Insertion

Centre

VAE

Diplômes

Qualification

Filières

durable

professionnelles

illettrisme

Actualité

Filières  
durable  
professionnelles

Illettrisme  
Développement  
Qualité  
Forma  
Harmonie  
Professionnelle  
Territoires  
Insertion  
Centres  
VAE  
Diplômes

# POUR NFO

Juin 2018

Coordination : Sylvie Petitjean - Laurence Verrier - Cécile Weidmann  
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau  
Logo : Brigitte Mignotte - Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau - Juin 2018



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

